

**2 Politique**

**Cour des Comptes/Contrôle de l'exécution des lois de finances de l'exercice 2015**

**Le Parlement désormais en possession du rapport général**

SM

Libreville/Gabon

*Conformément aux dispositions de la Constitution, les membres de la Cour des Comptes, en tête desquels le premier président, Gilbert Ngoulakia, se sont rendus, hier, au Sénat et à l'Assemblée nationale, dans le cadre du dépôt de leur rapport sur le contrôle de l'exécution des lois de finances pour l'exercice 2015.*

**C'EST** en application de l'article 76 de la Constitution que le Parlement a reçu, hier, des mains des membres de la Cour des Comptes conduits par leur premier président, le rapport général relatif au contrôle de l'exécution des lois de finances, en vue du règlement du Budget de l'exercice 2015. Le président de l'Assemblée nationale, Richard-Auguste Onouvié et le vice-président du Sénat, Léonard Andjembe, ont reçu ledit document à leurs sièges respectifs.

Le Sénat en milieu de matinée, puis l'Assemblée nationale en début d'après-midi, ont, tour à tour, réceptionné ce rapport volumineux qui comprend quatre grandes parties. Lesquelles sont respectivement consacrées aux analyses générales, à l'exécution des opérations du budget général de l'État, à l'exécution des opérations de trésorerie et à la performance de certains programmes. Y compris à la préparation de la certification des comptes.

Initialement adopté à "2289,7 milliards" de francs CFA en recettes et à "2331,1 milliards" en dépenses, puis ramené à "1833,8 milliards" en re-



Photo : Adjaf' Ntourioume

**Le premier président de la Cour des Comptes (toge) remettant le rapport général au vice-président du Sénat, Léonard Andjembe ...**



Photo : Ousman

**... et au président de l'Assemblée nationale, Richard-Auguste Onouvié ...**



Photo : Adjaf' Ntourioume

**... en présence des membres de la Cour.**

cettes et à "2068,5 milliards" en dépenses dans la loi de Finances rectificatives, "le budget de l'exercice 2015 a été exécuté à hauteur de 3113,9 milliards de francs CFA en recettes et

3016 milliards en dépenses. Soit un excédent budgétaire de 97,9 milliards de francs CFA".

Comme l'a si bien dit le président de l'hôte des sénateurs et des députés, les

informations contenues dans ce rapport devront permettre aux parlementaires d'avoir des éléments d'appréciation plus crédibles, dans le cadre de l'examen et du vote de la loi de

règlement de ce même exercice budgétaire. «La loi de règlement, a rappelé le président de la Cour des Comptes, est la loi par laquelle le Parlement constate les résultats financiers de

*l'exercice budgétaire objet du contrôle de l'exécution des lois de finances et approuve ou non, les différences entre lesdits résultats et les prévisions de la loi de finances initiale et ceux des lois de finances rectificatives éventuelles».*

Dans tous les cas, la juridiction financière s'est réjouie de la mise en place du système de budgétisation par objectifs de programme (BOP) qui, selon son président, constitue un préalable à une meilleure utilisation des deniers publics. Même si, dans la conclusion dudit rapport, il y a encore des choses à améliorer, à ce niveau. Entre autres au niveau de la gestion de la dépense décentralisée, etc.

Il est à noter que, sauf changement d'agenda, Gilbert Ngoulakia et les siens devraient également se rendre, ce matin, chez le chef du gouvernement, Franck-Emmanuel Isoze Ngondet, pour le même exercice, conformément à la Constitution.

**Activités politiques**

**Difficile opération de charme d'Estelle Ondo à Oyem**

J.K.M

Libreville/Gabon

**MINISTRE** de l'Économie forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion des écosystèmes, Estelle Ondo se rendra, demain, Oyem où elle devrait avoir des échanges avec les populations du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Nul doute que le membre du gouvernement mettra à profit son séjour de quelques jours pour édifier ses différents interlocuteurs sur le bien-fondé du dialogue national sans tabou prôné par le président de la République. Une initiative à laquelle a



Photo : Chris Oyame

**Estelle Ondo (au centre, photo de gauche) s'adressant à quelques cadres d'Oyem lors d'une récente rencontre à la Chambre de commerce de Libreville.**



Photo : Chris Oyame

adhéré le membre du gouvernement, contrairement à la position officielle de son parti politique l'Union nationale (UN) plutôt ancré dans l'opposition radicale. C'est dire que le membre du gouvernement arrive à Oyem dans un contexte assez difficile. D'autant que

son positionnement politique actuel s'est avéré incompréhensible pour la grande majorité des Oyémois. Ces derniers ne comprenant pas pourquoi, après avoir pris fait et cause pour Jean Ping lors de la dernière élection présidentielle, leur "fille, sœur et

mère" a accepté d'entrer au gouvernement, contre l'avis du directoire de son parti politique. Surtout que lors du dernier scrutin présidentiel, le candidat qu'elle soutenait est arrivé largement en tête dans les différentes localités de la province.

Comme quoi le membre du gouvernement devra faire montre de conviction et de persuasion, pour tenter de convaincre ses interlocuteurs de la pertinence de sa démarche. Sans oublier qu'elle ne devrait pas manquer de les édifier sur la récente Déclaration de

politique générale du Premier ministre à l'Assemblée nationale. Une intervention au cours de laquelle, on s'en souvient, le chef du gouvernement avait fixé et défini les grands axes de son action conformément aux orientations du président de la République. En indiquant notamment sa détermination à mettre sur pied un plan de relance économique afin de permettre à notre pays de mieux faire face à la crise économique actuelle, marquée par la chute des cours du baril du pétrole et la réduction significative des recettes budgétaires de l'État. Le séjour du membre du gouvernement s'achève dimanche.